



Offre de stage

Date de publication : 08 11 2024

**Intitulé du Stage : Appui aux missions de
l'Inspection générale des affaires culturelles**

**Nombre de stages
ouverts : 2
Durée : 6 mois
Début du stage :
01/03/2025**

Localisation administrative et géographique : 3 rue de Valois, Paris 1er

Domaine d'activité : contrôle, évaluation

Le service : Inspection générale des affaires culturelles

Placée sous l'autorité directe du ministre chargé de la Culture, constituée d'une quarantaine d'agents, l'Inspection générale des affaires culturelles assure des missions d'inspection, de contrôle, de conseil, d'appui, d'audit, d'enquête et d'expertise ainsi que des missions d'étude ou de médiation. Les missions d'audit interne et d'inspection santé et sécurité au travail du ministère lui sont rattachées.

Les missions de l'IGAC s'exercent à l'égard des services centraux et déconcentrés (directions régionales des affaires culturelles), des services à compétence nationale, des établissements publics nationaux et des organismes relevant du ministre de la Culture ou bénéficiant d'un concours direct ou indirect des services de ce ministère.

Chaque année, l'IGAC réalise une cinquantaine de missions, dans les domaines les plus variés. Ces missions illustrent le rôle essentiel de conseil à la décision publique et d'appui à la transformation ministérielle joué par ce service. Elles peuvent avoir pour objet d'examiner les résultats d'une politique publique au regard des objectifs qui lui ont été fixés et des moyens qui lui ont été alloués, d'évaluer la pertinence d'un dispositif, la qualité de l'organisation et du fonctionnement d'un service ou d'un établissement, l'efficacité de sa gestion. Certaines relèvent de la prospective, permettant aux pouvoirs publics de définir les orientations de leur action à moyen ou à long terme.

La durée de référence de ces missions est de trois mois. Une partie d'entre elles est réalisée avec des services d'inspection générale ou de contrôle relevant d'autres départements ministériels.

Missions : Appui aux missions de l'IGAC

Le ou la stagiaire sera intégré à des équipes de mission d'inspection générale, pour leur venir en appui. Il ou elle participera aux investigations et réflexions de ces missions, à la préparation et à l'organisation des entretiens, pourra être amené(e) à approfondir des points particuliers traités dans le cadre de ces missions, à rechercher de la documentation, à construire ou exploiter des questionnaires, à collecter et analyser des données, à réaliser des comptes rendus d'entretiens ou de réunions, à participer à la rédaction des rapports et à l'élaboration des documents de présentation de résultats de la mission. Il ou elle participera à l'ensemble de la vie du service.

Profil :

Etudiant(e) en cursus de niveau master 2 ayant un intérêt particulier pour l'administration générale et le secteur culturel.

Liaisons hiérarchiques : tutorat assuré par le secrétaire général de l'IGAC

Liaisons fonctionnelles : Le ou la stagiaire sera amené(e) à travailler avec l'ensemble des agents du service. Il ou elle sera en relation avec tous les services du ministère concernés par les missions auxquelles il ou elle participera, et avec les autres services d'inspection générale et de contrôle pour les missions interministérielles.

Spécificités/ Contraintes / Sujétions :

Le ou la stagiaire est intégré(e) à des équipes dont il ou elle partage le rythme et l'organisation du travail.

Période / Durée / Quotité de travail : 6 mois à compter du 1 mars 2024, temps plein

Candidatures à adresser à : recrutement-igac@culture.gouv.fr ;
copie : guillaume.turbiak@culture.gouv.fr